Immigration : l'Italie «obligée de travailler» dans un cadre européen selon Collomb

06/06/2018 à 18h43

Gérard Collomb a estimé aujourd'hui que l'Italie serait "*obligée de travailler*" dans un cadre de coopération européenne sur les questions d'immigration, alors que le nouveau gouvernement italien compte s'opposer à la réforme en cours pour imposer le principe d'une répartition automatique des migrants.

"*On voit aujourd'hui à travers l'Europe monter une vague des populismes*" en Italie, en Slovénie ou dans "*un certain nombre de pays*" qui, "*pour peut-être n'avoir pas fait face a temps au problème de l'immigration, tombent dans des politiques qui apparaissent à nos yeux démesurées*", a affirmé le ministre de l'Intérieur lors des questions au gouvernement. Or en matière d'immigration, "*nous parions sur la coopération européenne, internationale*", et dans ce cadre "*nous travaillons avec les pays d'origine, de manière à faire baisser le nombre de migrants qui arrivent clandestinement aux frontières de l'Europe*", a ajouté M. Collomb. […]